

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2006

46x06

MODIFICATION TARIFS 2006 DES SALLES MUNICIPALES

Par délibérations n° 178x05/149x05/148x05/147x05 les tarifs des salles citées ci-dessous ont été adoptés :

Tarifs initiaux

Salles	Tarifs votés
Pavillon des Fleurs (n° 178x05)	102.50
Chalet Frédéric Mistral(n° 149x05)	164.60
Simone Dartigues(n° 148x05)	102.50
Voilerie (n° 147x05)	51.50

Une erreur matérielle s'est produite dans les délibérations citées à l'alinéa relatif aux tarifs des Associations (2e et 3e location), il convient de lire :

Nouvelles propositions

Salles	Nouvelles propositions
Pavillon des Fleurs	103.00
Chalet Frédéric Mistral	165.00
Simone Dartigues	103.00
Voilerie	51.20

Après avoir entendu l'exposé et pris connaissance de la modification à intervenir,

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE la modification à intervenir
- AUTORISE la mise en oeuvre des nouvelles propositions
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE